



Rapport d expert accident de voiture

Par **ocean 47**, le **01/03/2016** à **21:15**

Bonjour. Je souiterais avoir votre avis car je suis totalement perdu. J'ai eu un accident de voiture sur le trajet du travail. Non responsable. Choc frontal. Coup du lapin. Mon irm mentionne discopathie dégénérative predominant en c5-c6 avc hernie discale pré- foraminale droite. En c6-c7 dicopathie degenerative. Debord discal preforaminal droit. J'ai vu un neurochirurgien à ce moment là qui m'a dit qu'il faudrait sûrement opéré et a commencé par une infiltration le 26/10/2015 qui n'a rien changer.... le 25/02/2016 j'ai eu ma deuxième convocation avc le médecin expert de l'assurance qui souhaite me consolider mais qui attendait l'avis du neurochirurgien que j'ai vu aujourd'hui 01/03/2016. Il ne m'a même pas ausculté et à peine écouté et a dit tout le contraire de ce qu'il m'a dit à la première visite. Pas de traitement chirurgical et stopper l'arrêt accident du travail. Envisager la reprise. Et sans même me regarder il a noter "examen neurologique normal". 3minutes le rdv. Du coup je lui ai dit que je comptait pas rester dans cet état toute ma vie. Il m'a répondu, c'est pas de chance. C'est les conséquences du coup du lapin va falloir apprendre à vivre avec. Pensez vous qu'il soit possible que l'expe l'ai contacter pour lui demander de minimiser les dégâts? Sur le rapport d'aujourd'hui il ne mentionne même pa dhernie discale. Simplement double discopathie c5 c6 c6 c7. Un peu d'uncarthrose. Canal cervical limite. Il me fait quand même passer un scanner et une emg. Avc les resultats j'irais voir un autre spécialiste et surtout sans prévenir l'expert ni le medecin conseil sécurité sociale. Très déçu. Et toujours ces douleurs. Rotation du cou limitée. Bref. Pas intéressant faut croire. Merc

Merci d'avance pour vos conseils.